L'Abeille de la Nouvelle-Orléans.

Bureaux : rue de Chartres No 323. NOUVELLE-ORLEANS, MARDI MATIN, 29 JANVIER 1895. Fondée le 1er septembre 1827.

L'Abeille de la Nouvelle-Orléans.
Bureaux : 323 rue de Chartres.
Entre Conti et Bienville.

NEW ORLEANS BEE PUBLISHING CO., LIMITED.

Entered at the Post Office at New Orleans, La. as Second Class Matter.

NOUVELLE-ORLÉANS.
MARDI, 29 JANVIER 1895.

PRIX DE L'ABONNEMENT.

ÉDITION QUOTIDIENNE

Un an	$12 00
Six mois	6 00
Trois mois	3 00
Un mois	1 00

On s'abonne aussi, à la semaine, avec les porteurs.

ÉDITION HEBDOMADAIRE

Un an	$3 00
Six mois	1 50
Quatre mois	1 00
Trois mois	75

VENTES DE CE JOUR.

Par John H. O'Conor, No 318 rue Fulton, entre Felicity Road et la rue Ste-Marie, meubles de maison, chevaux, charrette, etc.

Par D. E Morphy, au No 518 (ancien No 86) rue Magazine, les réclamations, intérêts, billets à recevoir, etc, dans l'affaire de John B. Lallande vs ses créanciers.

Par Danziger & Stern, à la Bourse des Encanteurs, cottage double dans le quatrième district.

La Situation en France.

Enfin, voici la crise ministérielle et la crise présidentielle (car les deux se tiennent) terminées, à la grande joie de ceux que ce terrible interrègne alarmait justement. Il est encore impossible, à l'heure qu'il est, de se faire une idée juste du sentiment qui anime le nouveau Cabinet. Autant qu'en en peut juger jusqu'ici, c'est un pas nouveau fait vers la Gauche, une sorte d'essai de conciliation entre les modérés et les socialistes. La mesure que l'on annonce, l'amnistie, accordée aux délits politiques et aux meneurs de grèves en est la preuve. Est-ce la paix, au moins, momentanée? nous n'osons pas l'espérer. Ce n'est même pas une trêve, car nous savons déjà que le nouveau ministère va être assailli d'interpellations dont les auteurs sont la plupart des Socialistes, et qui sont dirigées précisément contre le chef du cabinet, M. Ribot.

On se rappelle comment a commencé cette crise terrible dont la fin a tellement soulagé les esprits, qu'il vient d'y avoir, dimanche, à cette occasion, des prières publiques à Notre-Dame.

Elle provient, comme chacun sait, d'un empiètement du pouvoir législatif sur le pouvoir judiciaire, qui, de par la Constitution, doit être parfaitement indépendant des deux autres.

Un différend avait surgi entre certaines compagnies et l'Etat. Celui des Travaux Publics s'était adressé au corps judiciaire chargé de juger en dernier ressort ces sortes d'affaires, au conseil d'Etat.

Cette démarche prouvait que le dit ministre reconnaissait l'autorité de ce corps. Malheureusement, le Conseil d'Etat rendit un jugement contraire au vœu de l'Etat et donna raison aux compagnies.

Il y avait chose jugée. Le ministère, à regret peut-être, mais forcément, constitutionnellement, devait se soumettre, sauf à lui, de revenir sur la loi qu'il avait faite, d'en réclamer le changement, s'il y avait lieu, et de faire enlever ainsi au Conseil d'Etat l'autorité souveraine, la juridiction sans appel, dont il était investi. Si le jugement était préjudiciable à l'Etat, il était loisible à ce dernier d'en appeler à la nouvelle juridiction, de se faire de la sorte rendre justice. Il n'y perdait rien et tout se passait dans le plus grand ordre.

C'est ce qu'avait voulu faire M. Dupuy,—en quoi il était très-correct. C'est précisément pour cela qu'il est tombé.

De tout ce qui se passe, que résulte-t-il en définitive?

Le voici. Premièrement:

L'exécutif a déjà, depuis longtemps, les pieds et les mains liés par le législatif qui devient, en réalité, le seul pouvoir dirigeant et tout puissant de l'Etat. Or, dans ce pouvoir législatif, qui se compose de deux corps qui devraient jouir d'une égale autorité, le Sénat ne compte pas. Pourquoi? Parce que, dit-on, il compte parmi ses membres trop de têtes chenues.

A la bonne heure. Mais il ne reste plus comme pouvoir dirigeant que la Chambre. Comme cette même assemblée vient de mettre la main sur le judiciaire, c'est bien une convention qu'il reste à la France, une convention qui a absorbé tous les autres pouvoirs lesquels n'existent plus que pour la forme.

Si cela convient à la France, nous n'avons rien à objecter. Mais nous n'en croyons pas un traître mot. Tout cela est tout simplement une usurpation. On oublie, en tout et partout, les masses populaires qui sont les véritables souveraines. Avant de les entraîner dans une voie quelconque, il faudrait au moins les consulter pour savoir si elles veulent, ou non, y entrer. C'est précisément ce que l'on se garde bien de faire, et pour cause.

Le Message de M. Faure.

Nous avons sous les yeux le message de M. Faure. Il n'est pas long, nos lecteurs peuvent en prendre connaissance dans nos colonnes de dépêches; mais, en toute franchise, il est de nature à satisfaire les plus difficiles, à calmer la mauvaise humeur des radicaux les plus grincheux. Il n'y est vraiment question que de progrès de la démocratie et de réformes sociales et surtout de la France qui, dit-il avec beaucoup de raison, "se sent parfaitement maîtresse de ses destinées, sous la protection des institutions et des lois républicaines."

C'est parler d'or. Le fait est que s'il y a au monde un peuple qui peut ou pourrait, qui doit ou devrait se vanter d'être maître chez lui, c'est bien celui-là.

S'il y a un peuple chez qui on s'est occupé jusqu'à des classes laborieuses, de leur bien-être matériel et intellectuel, c'est bien celui-là. Nous défierions, volontiers, qui que ce soit de nous citer un autre gouvernement qui, sous ce rapport, ait fait la moitié de ce qu'a accompli la République Française.

Une seule restriction à cette profession de foi parfaitement démocratique et égalitaire.

"La France, dit le Message, ne confondra pas une agitation stérile avec la poursuite incessante du progrès; elle ne se fera l'esclave d'aucune théorie préconçue."

Impossible d'exprimer plus brièvement, plus nettement et en de meilleures termes une idée profondément juste. C'est là, en effet, qu'est tout le mal, en France—l'idée préconçue que l'on veut, non seulement faire valoir—ce qui est le droit de tous—mais que l'on veut appliquer, coûte que coûte, envers et contre tous, et par tous les moyens légitimes et illégitimes.

Le message, disent les dépêches, a été fort bien accueilli par le Sénat et par la Chambre, mais il était impossible qu'il n'y eût pas un revers à cette médaille et que le coq du radicalisme, le petit et rageur M. Goblet, se haussant sur ses ergots, ne fît pas entendre son cri discordant: "Pourquoi M. Faure a-t-il en l'audace de confier la formation d'un cabinet à M. Ribot, au lieu de le confier à un radical. Que prétend faire le cabinet de M. Ribot?" M. Goblet s'est attiré une réponse à laquelle il ne s'attendait sans doute pas. "Nous n'avons d'autre ambition, lui a dit en douceur, M. Ribot, que de faire voter le budget."

MM. les radicaux n'avaient oublié que cela, c'est-à-dire la principale chose qu'ils avaient à faire.

La situation dans l'Amérique Centrale.

Voici toute l'Amérique Centrale à peu près en feu. Au nord, le Guatemala refuse les concessions de terrain que le Mexique lui demande. Qui des deux a tort? Qui des deux a raison? Nous l'ignorons complètement. Les Etats-Unis ont offert leurs bons offices pour régler la question par arbitrage; ils ont été repoussés avec perte.

Diaz, soutenu par des populations enthousiastes, qui ne demandent qu'à prendre les armes, qui savent, d'ailleurs, que le Guatemala est incapable de leur résister, ne veut entendre parler d'aucun accommodement. Il s'agit d'en finir avec une querelle qui date de 72 ans et qui n'a jamais été régl'ée. Le Guatemala comptait sur l'appui des quatre autres républiques de l'Amérique Centrale; mais l'attitude prise par le Mexique les intimide. Elles comprennent parfaitement qu'avec une population totale d'un peu plus de trois millions d'âmes, il leur est difficile de lutter contre une république de plus de 12,000,000 d'habitants, possédant une armée permanente, une armée relativement formidable, très bien organisée, de près de 30,000 hommes, sans compter les réserves qui se composent de 130,000 hommes d'infanterie, 25,000 de cavalerie et près de 4,000 hommes d'artillerie, bien armés, bien équipés, bien commandés.

Réduit à ses seules forces, le Guatemala est obligé de céder ou de se voir démembrer. Telle est la situation au Nord; elle n'est pas gaie.

Au midi, les Etats-Unis de la Colombie, sont en pleine révolution. Le capitale Bigota est en état de siège.

Il y avait bien longtemps que ces pays n'avaient pas été bouleversés. Il fallait cette satifaction aux intrigants qui les exploitent. Ils l'ont.

Le Maréchal Canrobert.

Le dernier des maréchaux de France, François Certain Canrobert, est mort hier, nous annonce une dépêche de Paris.

Il était né à Saint-Cire, Lot, le 27 juin 1809 d'une famille originaire de Bretagne, et était fils d'un officier de l'armée de Condé.

A l'âge de 16 ans, il fut admis à l'Ecole militaire de Saint-Cyr, et en sortit douze ans plus tard avec le grade de sous-lieutenant au 47e de ligne. Devenu lieutenant quatre ans après, il s'embarquait, en 1835 pour l'Algérie où il prit part à l'expédition de Mascara.

Successivement il assista à la prise de Tlemcen, aux combats de Sidi-Yacoub, de la Tafna et de la Sikkah. Fait capitaine en 1837, il se trouva au siège de Constantine, fit partie des colonnes d'assaut et reçut sa première blessure sur la brèche, à côté du colonel Combes qui, avant de mourir, le recommanda au maréchal Vallée. Décoré de la Légion d'honneur, il rentra en France en 1838, et fut chargé d'organiser avec les débris des bandes carlistes un bataillon pour la légion étrangère.

A son retour d'Afrique, en 1841, il se fit remarquer par son sang-froid et son énergie dans les expéditions aventureuses qui lui furent confiées. Il eut sous son commandement un bataillon de chasseurs à pied, puis le 64e de ligne, et, à la tête de ce dernier corps, réduisit à néant la rebellion de Bou-Maza et des tribus du bas-Dhara.

L'affaire de Sidi-Kalifa, où il joua un rôle important, lui valut beaucoup d'honneur. Huit mois de luttes opiniâtres et sanglantes lui firent décerner le grade de colonel, en 1847. En cette qualité, il dirigea l'expédition contre Ahmed-Sghir, s'avança jusqu'au défilé de Djerma, où l'ennemi s'était retranché, le battit et rentra à Batna en emmenant deux cheiks prisonniers. Après avoir commandé le 2me régiment de la légion étrangère, il fut mis à la tête du 3e zouaves, qu'il conduisit avec le même succès contre les tribus de Tuyura.

Quittant ensuite Aumale, il délivra Bou-Sada, dont la garnison était bloquée, rallia le gros de l'armée devant Zaatcha, et monta un des premiers à l'assaut de cette ville. Cette action d'éclat lui fit donner la croix de commandeur de la Légion d'honneur.

Rappelé en France l'année après, M. Certain-Canrobert s'attacha à la fortune du prince Louis-Napoléon, qui le nomma général de brigade le 13 janvier 1850, le prit pour aide-de-camp et lui donna un commandement à Paris, où il s'employa à réprimer les tentatives de résistance qui suivirent le coup d'Etat.

Lorsque vint la guerre entre la France et la Russie, M. Canrobert qui avait adopté ce dernier nom, quitta le camp d'Helfaut et prit le commandement de la 1ère division de l'armée d'Orient. Cette division, on se le rappelle, à la suite de la malheureuse campagne de la Dobrutscha, fut décimée par le choléra.

Plus tard, il appuya l'expédition de la Crimée, soutint, au passage de l'Alma, le premier choc des Russes, et, malgré un feu très vif, s'établit sur les hauteurs jusqu'à l'arrivée du général Forey. Blessé au bras par un éclat d'obus, il n'en resta pas moins au feu jusqu'à la fin de la journée. Deux jours après, le maréchal Saint-Arnaud qui sentait sa fin prochaine, lui remettait le commandement en chef, ainsi que le lui prescrivait une lettre confidentielle de l'Empereur.

Le nouveau commandant marcha aussitôt sur Sébastopol, fit construire plusieurs batteries, ainsi qu'une première parallèle, et ouvrit le feu le 17 octobre; mais ayant reconnu l'impossibilité de s'emparer de la place par un coup de main, il entrepris, au milieu d'insurmontables obstacles et dans une saison des plus rigoureuses, les gigantesques travaux qui en amenèrent l'investissement complet. Cette première période du siège, la plus pénible, fut signalée par la sanglante bataille d'Inkermann où il fut blessé, les combats de Balaclava et d'Eupatoria, l'enlèvement du Carénage et les continuelles sorties de l'ennemi.

Par suite du refus de lord Raglan de coopérer au plan d'attaque proposé par M. Canrobert, ce dernier, dont la situation était de jour en jour embarrassante vis-à-vis des alliés, résigna, le 16 mai 1855, le commandement en chef entre les mains du général Pélissier, et reprit sa place à la tête du 1er corps.

A deux mois de là, il quitta la Crimée et, l'année suivante, il fut élevé, en même temps que MM. Bosquet et Randon, à la dignité de maréchal de France, le 18 mars 1856.

Trois ans plus tard, le maréchal Canrobert reçut le commandement du 3me corps de l'armée des Alpes, et fit partie de l'expédition d'Italie.

A la bataille de Magenta, il courut personnellement de grands dangers; le sort de celle de Solférino, où il était chargé de protéger l'aile droite de son corps d'armée contre l'attaque éventuelle d'une colonne autrichienne, dépendit un instant du mouvement qu'il eut à faire pour porter au général Niel le secours dont celui-ci avait besoin.

Mis à la tête des troupes et des bataillons de garde mobile réunis au camp de Châlons, au moment de la déclaration de guerre à la Prusse, le 15 juillet 1870, il fut bientôt obligé de quitter une situation que son impopularité auprès des mobiles de Paris et l'indiscipline de ces soldats improvisés lui rendaient intolérable.

Après le désastre de Forbach, il accepta de se ranger sous les ordres de Bazaine, et assista aux combats autour de Metz, prit, les 16 et 18 août, une part active aux combats de Saint-Privat et Gravelotte. Enfermé dans les murs de Metz, et après la capitulation du 29 octobre, emmené prisonnier en Allemagne, il retourna en France lors de la signature des préliminaires de paix, et fut reçu favorablement par M. Thiers. Il obtint l'autorisation d'assister aux funérailles de Napoléon III, en sa qualité d'aide-de-camp.

Sollicité à plusieurs reprises par le parti bonapartiste d'accepter une candidature dans le département du Sud, le maréchal Canrobert avait toujours décliné cet honneur; bien qu'il déclarât "professer, avec un profond respect pour l'Empire tombé, sa foi dans les institutions tutélaires de son origine et dans l'expression directe de la volonté nationale." Il estimait que les luttes de la parole étaient trop dangereuses pour les "enfants de l'armée."

Aux élections sénatoriales, il fut élu sur la liste du Lot au second tour de scrutin. Il siégea dans le groupe de l'Appel au peuple, et ne prit la parole que lors de la discussion du service des aumôniers de l'armée et de celle de la loi sur l'organisation militaire. Il vota la dissolution de la Chambre des députés en 1877. Pendant la crise qui suivit l'acte du 16 mai, on le représenta comme ayant eu des entrevues avec M. de Mac-Mahon, qui aurait même un moment songé à lui confier la présidence du cabinet, à la suite des élections du 14 octobre.

M. Canrobert était à peine remis d'une longue maladie, lorsqu'il fut désigné pour assister aux obsèques de Victor-Emmanuel.

Depuis plusieurs années il était rentré dans la vie privée.

Lorsque les marins russes visitèrent la France il y a un peu plus d'un an, le vieux militaire fut heureux d'accueillir les représentants de ce peuple qu'il avait jadis combattu. Et les Russes eux-mêmes s'inclinèrent devant ce vieillard, dont la carrière militaire fut si glorieuse et jeta tant d'éclat sur les armes de la grande et chevaleresque nation française.

PETITES NOUVELLES.

Les mandarins de l'île Tenngming, pour effrayer les Japonais qui seraient tentés de débarquer dans l'île, n'ont rien imaginé de mieux que de distribuer à tous les habitants, même aux femmes, un vêtement de soldat.

A la mariée montante, de par la loi, tout le monde est habillé en soldat: vous voyez d'ici l'émotion de l'ennemi qui, en préparant un débarquement, apercevrait une armée si colossale! Puis, à marée basse, chacun reprend ses occupations véritables.... et le tour est joué!

Le char de l'Etat.

Un statisticien a calculé à combien revient, depuis le commencement de ce doux siècle expirant, une heure de ce véhicule antique et solennel.

Sous le Consulat et l'Empire, l'heure coûtait 115,000 fr.

Sous la Restauration, 119,000 fr.

Sous Louis-Philippe, 150 000 fr.

Sous la République de 1848, 173,000 fr.

Sous le second Empire, 249.000 fr.

Enfin, en l'an défunt 1894, 463,000 fr.

On pourra danser dans le monde sans le secours du moindre orchestre, voire du plus minuscule des pianos.

Une grande maison de Temeswar, s'il faut en croire un journal anglais, aurait donné un bal aux sons d'un orchestre jouant à Budapest et relié téléphoniquement aux salons.

Tout cela est très bien, mais on oublie de nous dire ce qu'il serait advenu si la demoiselle du téléphone avait, comme il arrive trop souvent à Paris, rompu brusquement la communication.

L'émancipation féminine.

Sait-on qu'il y a une femme pharmacien, diplômé et tenant boutique à Paris?

Mais les Françaises se révèlent, là encore, les moins avancées, car on compte 5 pharmaciens du beau sexe à Bruxelles et 1,320 à Londres.

Toujours les records à l'Angleterre!

Le calendrier du Vatican de l'année 1895 contient quelques renseignements curieux sur la maison du pape Léon XIII.

Ce serait une erreur de croire que tous ceux qui font partie de la maison du Souverain-Pontife sont des ecclésiastiques: il y a beaucoup de fonctionnaires civils et militaires. Parmi ces derniers se trouvent les princes Colonna, Orsini, un maréchal du Saint Empire romain et le gardien du conclave.

Le collège des cardinaux se compose, lorsqu'il est au complet, de six cardinaux-évêques, cinquante cardinaux prêtres et quatorze cardinaux-diacres: soixante-dix en tout. En ce moment, il n'y en a que cinquante-et-un. Léon XIII ne paraît pas décidé à ce qu'on assemble de sitôt le conclave.

Qui se convient aujourd'hui de mistress Amelia Bloomer, qui révolutionna Paris, en 1850, en se promenant sur les boulevards et en se montrant au théâtre des Variétés habillée en homme?

Cette femme excentrique vient de mourir à Philadelphie à l'âge de 75 ans.

Elle avait fondé une ligue pour la réforme du costume féminin qu'elle remplaçait par une casaque, une tunique et un pantalon de zouave. Prônée dans les journaux de l'époque, cette mode ne fit un moment accepter en Amérique, mais n'eut aucun succès en France.

THEATRES.

Opéra Français. — Encore une journée bien employée et bien fructueuse que celle de dimanche; matinée et soirée ont été parfaitement réussies. Salle comble à la représentation de "Norma," par Mme Laville, une artiste d'un véritable talent qui chante, joue et mime le rôle de la célèbre et majestueuse vestale avec une autorité, une puissance rares. Elle a été du reste, fort bien secondée par Mlle Darcy et MM. Booni et Lamarche. Une bonne voix de basse, ce M. Lamarche qui n'a qu'un tort, celui de ne pas oser.

Et quelle jolie soirée—"La Traviata" d'abord, avec Mmes Mouravieff, Chavaroche et MM. Bailly et Soum, s'il vous plaît, et tout le personnel de second rang du grand opéra. Succès complet. Nous avons eu le déplaisir de n'y pouvoir assister, mais nous étions à notre poste le soir, pour voir et applaudir "Gilette de Narbonne," qui nous a valu une des plus jolies distractions de la saison. Mme St-Laurent y a été étourdissante d'entrain, de gaieté sur tout sous le costume d'officier qu'elle porte admirablement et l'on conçoit que M. son mari, le comte Roger, se laisse duper par cette étonnante drôlerie d'allure. Elle avait du reste une excellente partenaire dans Mlle Augor qui, grâce à son air Ste-Nitouche et à sa jolie petite voix flûtée, est une des meilleures acquisitions de la direction.

Il y a longtemps que nous avons complimenté le Griffardin de M. Homerville. A quoi bon nous répéter. Excellente tenue que celle de M. Freiche dans le rôle du Comte et M. Garrigues a fait un amusant Olivier.

Ce soir, un véritable événement: d'abord, "Roméo et Juliette," une première, pour cette saison, avec M. Bailly et Mlle Darcy. Nous ne connaissons pas le reste de la distribution.

Durant un des entr'actes pinsieurs pas, par la jeune Sara dont on dit beaucoup de bien et qui a obtenu des grands succès par où elle a passé.

Jeudi, première de "Roland à Roncevaux", avec M. Anasty et le corps de ballet, en tête Mlle Paris, l'habile ballerine qui s'est fait tant applaudir dans "Robert le Diable".

Académie de Musique.—Miss Marie Janson s'est acquis ici une véritable popularité. On s'en est aperçu, dimanche soir, à la vue d'une salle comble et, surtout à la façon dont elle a été accueillie par le public.

Tous les habitués des théâtres américains parmi nous, connaissent la pièce "Delmonico's at Six." Miss Janson y est Charmante, attrayante et porte à merveille les costumes les plus excentriques. Sur tous les théâtres où elle apparaît, elle fait la fortune des directeurs à coup sûr ceux de l'Académie de Musique ne se repentiront pas de l'avoir engagée. Ce soir, le trois-centième représentation de cette pièce. A cette occasion, il sera fait un cadeau de valeur à chacune des Dames qui y assisteront.

St-Charles.—"She" est un drame fort intéressant tiré d'un livre qui a joui jadis d'une grande popularité et est du reste fort bien charpenté. Il est interprété par une troupe de beaucoup de valeur, et les rôles sont bien distribués et bien compris; mais le drame ne semble pas avoir suffisamment empoigné le public. Néanmoins nous avons à signaler le succès de Mlle Sadie Forbes qui joue le principal rôle avec talent.

Avec les "Frères Corses" (Corsican Brothers) M. Mantell nous entraîne en plein drame à sensation.

La pièce est loin d'être nouvelle. Encore un des nombreux emprunts que Dion Boucicault a faits au Répertoire Français. Bel homme, ayant de grandes allures, M. Mantell, il est fait pour jouer les rôles de ce genre. Aussi, y a-t-il de grands succès.

Hier soir, il a joué "Marble Heart" devant une fort belle salle.

Grand Opera House.—M. Mantell nous fait plaisir avec les "Frères Corses" (Corsican Brothers) dans le grand drame à sensation. Encore un des nombreux emprunts que Dion Boucicault a fait au répertoire français. Il y déploie beaucoup de talent et bel homme qu'il est, il est taillé pour jouer ces grands rôles à la Mélingue. Il y avait foule dimanche au Grand Opera House.

Voyageurs arrivés aux principaux hôtels.

Hôtel Grunewald — Mme E Alcott, Londres, Ang; T J Frazar, Dallas; J B Lowell, Cincinnati; Wm C Parker, Houston; Royal C Hay et femme, Cincinnati; K A Howard, Syracuse, N Y; R W Anderson et femme, St Louis; L Patterson et femme, Mlle M Patterson, Mlle Bess Patterson, Mankato, Minnesota; Geo Busey et femme, Harry Freeman, Urbana, Ill; E E Carmen, E S Norton, M Hart, Minneapolis; H Losey, McComb, Miss; Wm Weber et femme, Chicago; Jno P Sutton et femme, New York; Edward S Watson, Virginie; Geo C Thomas et femme, Springfield, Lne; Ed H Garclip, Richmond, Vie; Gilbert Smith, Chicago; W H Reilly et femme, St Louis; Geo H Mead, St Paul; E S Challier, D Jolman, New York; T C Turner, Atlanta; J Kretschman, W A Summing et femme, Jackson, Miss; S W Knooks, Philadelphie; W D Pugh, Yazoo City, Miss; W H Williams, Shreveport, La; J W Webb Jr et femme, W P O'Mera et femme, Meridian, La; Mme A Case; J W Willard et femme, Cleveland; R N Hamilton, B W Cook, Ouest Baton Rouge; Wells Hendershott, P Minor, Arizona; E W McCerren et femme, Jackson, Miss; News Wilcoxon, M B Holton, Mme Wilkinson, Chicago; H I Solomons, Matt Graw; New York; S A Edwards, Baton, Fla; Clara Peeham, Hastings, Félix Limongi, ville; H C Huntington, Lower Coast.

Hôtel Démétrand—W F Le Blanc, Chatawa, Miss; R H Dwer, McComb City, Miss; E McFill Faris, Bloomington, Ind; L K Moss, Warrior, Ala; H L Spurgeon, Natchez, Miss; G Repier et femme, Sacremento, Cal; John E Morgan, Louisville, Ky; Dr W L Grace, Plaquemine, Lne; H C Smith, paroisse St-Bernard, Lne; F G Pettibone, Duluth, Minn; D W Bell et femme, Danville, Ill; J R Brodnax, Beatrop, Lne; H G Wagner, Washington D. C.; Walter A Geft, San Francisco, Cal; Mme H M Benson et enfant, Baltimore, Md; J W Harrison, Jacksonville, Fla; E S Pritchard, femme, enfant et servante, Boston, Mass; Hon W W Denny, Scranton, Miss.

Hôtel Schmulz—F L Hunt, Helena, Ark; C Kunge, Parral, Mexique; Henry Marguard Galveston, Tex; W L Beeville et femme, Ameriens, Gie; Henry C Durand et fils, Chicago, A W Riggs, Norfolk, Vie; W H McKelvin New York; J H Smith, Shreveport, Lne; Edmund Sattler, Baltimore, Md; J A Kemp, Canton, Ohio; D A Peck, Houston, Tex; N N Arnold, Waco, Tex; A C Knott, New York; W W Smith, Louisville, Ky; J J Rice, Marshall, Tex; A C Jacobs, Montgomery, Ala; J W Martin, Cairo, Ill; P W Fields Texas

Au café, un consommateur anglais:

—Gâçon!.... gâçon!... gâçon!...

Les garçons, occupés ailleurs, ne répondent pas.

L'Anglais, étonné de rester sans réponse, consolte alors son dictionnaire au mot "garçon" et, fier d'avoir trouvé, s'écrie:

—Célibataire!.... célibataire!....

C. LAZARD & CO, LDT.
LES ANCIENS ET POPULAIRES
Marchands de Vêtements Confectionnés
D'ARTICLES DE TOILETTE
ET DE CHAPEAUX.
Le magasin se ouvert le samedi soir jusqu'à 10 heures, et fermé le dimanche.
Coin des rues Canal et North Peters.
10 mars—1 an—Dim Mar Jeu Sam

MESSE FUNEBRE.

Une messe funèbre sera célébrée mardi, 29 janvier 1895, à 7 heures du matin, à l'Eglise St-Augustin, pour le repos de l'âme de BERTRAND SUBERVILLE. Les amis et connaissances de la famille sont invités à y assister.

De la part de M. Jean Bordes.
29 janv—1f

Nous Garantissons la Pureté de nos Produits.
—TELEPHONE 1010.—
TO-KALON
DEPOT DE VINS.
Anciens No 129, Nouveaux Nos 537 & 541
Rue Royale, coin Toulouse,
NOUVELLE-ORLEANS.
VINS ROUGES,
Vins Blancs, Sauterne et Riesling
TO-KAY.
Angelica, Muscatelle,
PORTO, SHERRY, CHABLIS,
Blackberry Brandy,
BRANDY
Le plus pur venant du Rhin, etc
Tous les Ordres Sollicités sont Immédiatement Remplis
Toute Marchandise achetée est délivrée sans frais à domicile.
PAUL N. VERNEUILLE,
SEUL AGENT.
24 août—1an

JULES ANDRIEU,
—Successeur de—
ROCHEREAU & ANDRIEU,
AGENT D'AFFAIRES,
Nouvelle-Orléans, Lne.
P. O. Box 112. 29jan—1an

Compagnie d'Assurances Germania. Nouveau numéro 311 rue du Camp—Nouvelle-Orléans, Lne, le 28 janvier 1895 — A la réunion des actionnaires tenue le 21 courant, les directeurs suivants ont été élus, à savoir:

J J Weckerling,	A G Rick,
J Hawinger,	Geo. Liedelich,
Louis Grunewald,	John G Moll,
Frank Vetter,	D Bernhardt,
J. E. Merlib,	M Vondenbank;
J. J Langles,	Val. Schwan
P. W. Dielmann,	Geo A. Tranth.
J. B. Meyers,	Léon F. Hanbtmann.

Et à une réunion des Directeurs, tenue ce jour, Jacob Haesinger a été à l'unanimité réélu président et J. E. Merlib, vice-président.

OTTO T. MAIER,
29 janv—3f Secrétaire.

Bureau de l'Association d'Assurance de la Nouvelle-Orléans. — Nouvelle-Orléans, 28 janvier 1895 — A l'assemblée annuelle des actionnaires tenue le 10 décembre dernier, les personnes suivantes ont été élues directeurs pour servir pendant l'année 1895:

Hy. Trémoulet,	E. W. Huntington,
A. D. Lanaux,	J. B. Vinet,
J. P. Zatarain,	F. E Bernard
O A Schneidau,	S. Hernsheim,
P. Pozzi,	H Lange.
G. Cusachs,	Geo. Lanaux.

Et, à une assemblée du Board qui a eu lieu le 28 courant, M. Geo. Lanaux a été élu président à l'unanimité et Chas D. Delery, secrétaire.

CHAS. D. DELERY,
29 janv—7f Secrétaire.

C'EST MAINTENANT LE MOMENT
DE S'ASSURER UNE BOITE DANS LA MAMMOTH SAFE DEPOSIT VAULT DE LA PROVIDENT SAVINGS BANK, POUR 1895.
VENEZ VOUS ENQUERIR DE NOS PRIX.
No 221 RUE DU CAMP. TOUTES LES COMMODITÉS SONT DONNÉES A NOS CLIENTS.
19jan—1m

P. LABAT,
Acquéreur des Caves Bordelaises,
Il a transféré les dites Caves
AU No 234 RUE PRIEUR,
Coin Bayou Road.
Et prévient ses amis, connaissances et le public en général, qu'il est toujours prêt à leur servir comme par le passé, les meilleurs vins et liqueurs à des prix modiques.
4 mars—1 an.

E. BARBIER,
Horloger - Bijoutier
60, rue Royale, 60
(Nouveau numéro 308.)
Entre Bienville et Conti
Grand assortiment
DE
MONTRES, PENDULES, DIAMANTS, BIJOUTERIE, ARGENTERIE
Massive et Plaquée.
Lunettes et Pince-nez.
REPARATIONS
DE MONTRES, PENDULES, Bijouterie et tous objets concernant sa profession.
Garantie complète, Prix modérés.
1er déc '94—1an

Avis aux Contribuables.

Le soussigné informe ses clients et le public qu'il s'occupe de prendre des affidavits pour le paiement des licences et de remplir les retours d'assessement.

F. D. CHABBONNET, Notaire,
606 Gravier, coin Camp, N. O
13 janv—1m

AMUSEMENTS.

THEATRE DE L'OPERA.
Ce soir,
ROMEO JULIETTE.
M. Bailly chantera Roméo—La petite Sara dansera entre le 2me et le 3me acte de "Roméo et Juliet."
LE BALLET:
—ET—
ROLAND A RONCEVEAUX,
Jeudi.
Grand Ballet par Mlle Paris et le Corps de Ballet.
La Fête chez l'Emir—La Farandole, par le Corps de Ballet.
29 janv—1f

GRAND OPERA HOUSE.
Le seul théâtre de première classe en ville.
Engagement de M. ROBERT MANTELL
Le jeune acteur romantique.
Dans le répertoire des pièces comprenant: Les Frères Corses, mercredi soir; Les Filles de Marbre, samedi en matinée; Roméo et Juliette, mercredi en matinée; Monbars, mardi et jeudi; Parrhasius, vendredi; samedi soir, Hamlet.
Semaine prochaine—SHORE ACRES.
29 jan—5f

THEATRE ST-CHARLES.
Ce soir—Matinées mardi, jeudi et samedi
La pièce à grand spectacle,
SHE
—De A G PEARSON—
La semaine prochaine—Les Lilliputiens.
29 janv—5f

ACADÉMIE DE MUSIQUE.
Ce Soir: Matinées Mercredi et Samedi.
LA PIQUANTE MARIE JANSEN.
Lundi, Mardi, Mercredi en Matinée et le Soir,
DELMONICO'S AT 6.
Jeudi, Vendredi, Samedi en Matinée et le Soir,
MISS DYNAMITE.
Mardi Soir, Souvenir.
La semaine prochaine—LOTTIE COLLINS.
29 jan—5f

Crescent City Jockey Club.
RÉUNION D'HIVER
Commençant le 8 Décembre 1894. Continuant
100 JOURS.
CINQ COURSES PAR JOUR.
PLUIE OU BEAU TEMPS!
C. H. BUSH, Directeur;
SHERIDAN CLARK, Secrétaire;
R. W. SIMMONS Juge Président.
Les courses commencent à 1:30 P. M. Prix d'admission au "Grand Stand," 50 cents.
4 déc—4m

RAPPORT ANNUEL.
THE FIREMEN'S INSURANCE COMPANY
OF NEW-ORLEANS.
Compagnie d'Assurances des Pompiers de la Nlle-Orléans.)

Primes de feu reçues pour 1894	$47 153 94	
Ajoutez: primes non acquises pour 1893	17,861 55	
	$65,015 49	
Déduire Primes non acquises de 1894	21,106 43	
Total des primes		$43,909 04
Pertes par le feu	$12.795 46	
Dépenses générales, incluant primes remboursées, réassurances, commissions, intérêts, etc	21,092 81	
Réservé pour pertes de feu non payées de 1894	1,634 00	
		$35 522 27
Profits net		$8,386 77

PASSIF.

Argent en banque et comptant	$17,478 39
Primes en cours de collection	7,683 58
Billets recevables prêts et actions	57,372 31
Meubles de bureau	2 000 00
	$84,534 28

Ce qui précède est vraie et correcte, pris d'après les livres de la Compagnie.

OTTO THOMAN, Président.
J. H. FITZPATRICK, Secrétaire.

Assermenté et souscrit par devant moi, notaire, ce 19me jour de janvier 1895.
(Sceau) FRED. ZENGEL, Notaire.
27 janv—4 Dim

Bureau de la Compagnie du Chemin de Fer d'Orléans.—Coin des rues White et Labarpe.—Nouvelle-Orléans, 25 janvier 1895. Conformément à l'article X de la Charte, l'élection annuelle de sept directeurs, pour servir pendant l'année suivante, sera tenue au bureau de cette compagnie, le lundi, 4 février, entre les heures de 10 A. M. et 2 P. M.

L. N. PETITPAIN, Jr.,
25 janv. au 4 fév. Secrétaire.

Avis.

Madame Veuve J. Anglade ayant cessé les affaires de prêt sur gages, depuis bientôt un an, prie tous ceux les personnes qui peuvent avoir des objets en gage à son magasin, de vouloir bien venir les retirer sans délai.

Coin Conti et Bourbon.
20 janv—1m

THE LEON QUEYROUZE
Commission Co. Limited
"GROCERS" EN GROS.
—IMPORTATEURS DE—
VINS ET LIQUEURS
—ET MARCHANDS DE—
Produits des campagnes et de l'Ouest
40 et 42 RUE TCHOUPITOULAS

Le 1er décembre 1894.

La Banque Nationale de la Louisiane et la Banque Nationale de la Nouvelle-Orléans, agents fiscaux de la New-Orleans Traction Company, limité, offrent à vendre un montant limité de 1ère hypothèque de 50 ans des bons d'or de cinq pour cent de la New Orleans City and Lake Railroad Company et de 1ère hypothèque de 50 ans des bons d'or de cinq pour cent de la Crescent City Railroad Company. Les coupons de chacun des bons payables semi-annuellement Janvier et Juillet. Le principal et l'intérêt des bons ci-dessus sont payables en or

R. M. WALMSLEY,
Président de la Banque Nationale de la Louisiane.
ALBERT BALDWIN,
Président de la Banque Nationale de la Nouvelle-Orléans.
2 déc—